

LES DÉCISIONS en période de transition

EN BREF

En date du 17 février 2020, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, sous la présidence de M. Eric Racine, directeur général, a :

Octroyé un contrat de services, pour des services d'inspection et d'entretien des systèmes d'alarmes et de détection pour la Commission scolaire, à l'entreprise Alarme Supérieur Sécurité Incendie inc. de Farnham, seul soumissionnaire ayant déposé une soumission admissible et conforme, au montant avant taxes de 372 895 \$;

Autorisé la prolongation du contrat 16-061 concernant la résolution no 11CE1617-019 à l'entrepreneur Alarmex inc., de Saint-Jean-sur-Richelieu, du contrat de services pour le raccordement des systèmes d'alarme intrusion et incendie à une centrale de surveillance et le service de réponses aux alarmes pour la Commission scolaire du Val-des-Cerfs au montant maximal de 1500\$ avant taxes ;

Autorisé la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à participer au regroupement d'achats pour l'achat de tableaux scolaires pour une durée maximale de trois (3) ans, du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2023. La Commission scolaire des Patriotes procédera à un appel d'offres public regroupé selon le mode d'adjudication d'un contrat à commandes conclu avec plusieurs fournisseurs pour le dossier # 112023 ;

Octroyé le contrat de construction pour la réfection des fenêtres phase II à l'école Saint-Romuald, à l'entrepreneur Constructions J. Boulais inc. de la ville de St-Jean-sur Richelieu, pour un montant de 526 492.00\$ avant taxes conformément aux documents déposés.

[Consultez la version intégrale des résolutions](#)